
Communiqué



Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail

Pour publication immédiate

2005/10/27

Pour renseignements : Mary Tucker
Responsable des Communications
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775



Lin Hupman, membre du conseil d'administration, CSSIAT; Roy Silliker, directeur général, NBCSA; Michael Waddell, président, NBCSA; et Douglas Stanley, président et chef de la direction, CSSIAT.

La CSSIAT reconnaît l'apport de la New Brunswick Construction Safety Association à sa conférence annuelle en matière de santé et de sécurité

Saint John : La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT) du Nouveau-Brunswick était heureuse de reconnaître les efforts en matière de santé et de sécurité de la New Brunswick Construction Safety Association (NBCSA) lors de sa 25^e conférence annuelle en matière de santé et de sécurité.

« La NBCSA a pris un engagement important envers la formation en santé et en sécurité offerte à ses membres », a indiqué le président et chef de la direction de la CSSIAT, Douglas Stanley. « Elle est devenue un fournisseur de formation important au sein d'une industrie qui a grandement besoin de se faire entendre sur le plan de la sécurité. »

Chaque année depuis sa création en 2001, la NBCSA a considérablement augmenté le nombre de cours de formation qu'elle était en mesure d'offrir.

« Nous sommes ravis de pouvoir reconnaître la NBCSA pour avoir remis 10 000 passeports de formation », a déclaré M. Stanley. « Il s'agit d'une réalisation impressionnante pour l'organisme et pour l'industrie. Nous tenons à féliciter la NBCSA ainsi que les personnes qui ont participé à ses programmes de formation au fil des ans. »

Des représentants de la NBCSA ont reçu une plaque de reconnaissance lors du déjeuner de remise des prix qui a eu lieu le mardi 25 octobre dans le cadre de la 25^e conférence annuelle en matière de santé et de sécurité de la CSSIAT.

AU SUJET DE LA NBCSA

La NBCSA, située à Miramichi, au Nouveau-Brunswick, est une association financée par les industries qui offre des programmes et des services proactifs de sécurité et liés à la sécurité à l'industrie de la construction. Ces programmes et services sont conçus en vue de créer des lieux de travail plus sécuritaires ainsi qu'une économie saine et rentable. La NBCSA a célébré son troisième anniversaire en janvier 2005.

www.nbcsa.ca

AU SUJET DE LA CSSIAT

La CSSIAT administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Elle est engagée à prévenir les accidents du travail par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

www.whscc.nb.ca